



**ERS**

**ENQUÊTE RÉGIONALE  
SUR LA SANTÉ  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC**



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES **PREMIÈRES NATIONS**  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

# PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

## Faits saillants

- On constate un vieillissement de la population au sein des communautés de 2002 à 2015, l'âge médian étant passé de 24 ans à 32 ans. La population des Premières Nations est cependant plus jeune que la population québécoise.
- L'âge médian varie d'une zone géographique à l'autre. Les communautés en zone 2 affichent l'âge médian le plus bas (23 ans), alors que les communautés en zone 1 affichent celui le plus élevé (35 ans).
- À partir de 35 ans, plus de huit adultes sur dix ont au moins un enfant.
- L'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 22 ans. La naissance du premier enfant survient plus tôt chez les femmes que chez les hommes, ainsi que dans les communautés plus éloignées.
- Près du tiers des enfants et des adolescents vivent dans une famille monoparentale.



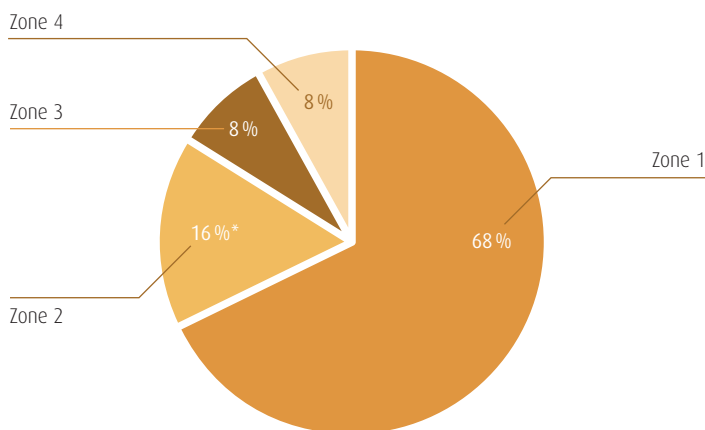
## MISE EN CONTEXTE

Le présent feuillet de l'ERS 2015 traite de la répartition de la population des Premières Nations vivant dans les communautés selon l'âge, le sexe, la zone géographique et l'état civil. La taille et la composition des ménages seront également abordées.

## POPULATION DANS LES COMMUNAUTÉS

En 2015, en excluant les données sur la population crie, 36 531 personnes dites « Indiens inscrits<sup>1</sup> » résident dans 32 communautés des Premières Nations au Québec. Plus des deux tiers de ces personnes habitent dans des communautés situées en zone 1 (FIGURE 1).

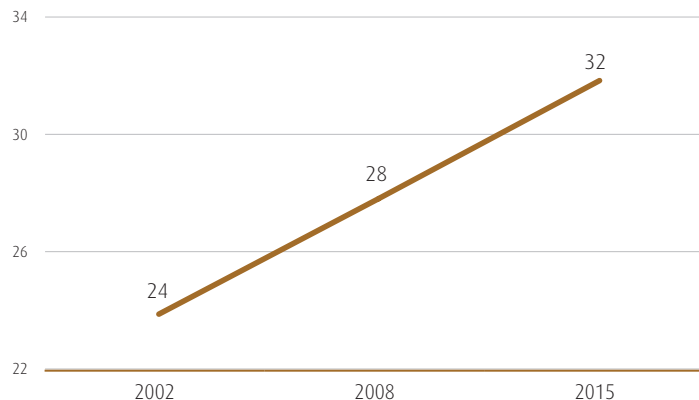
**FIGURE 1**  
Répartition de la population des Premières Nations selon la zone géographique



## VIEILLISSEMENT ET RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE

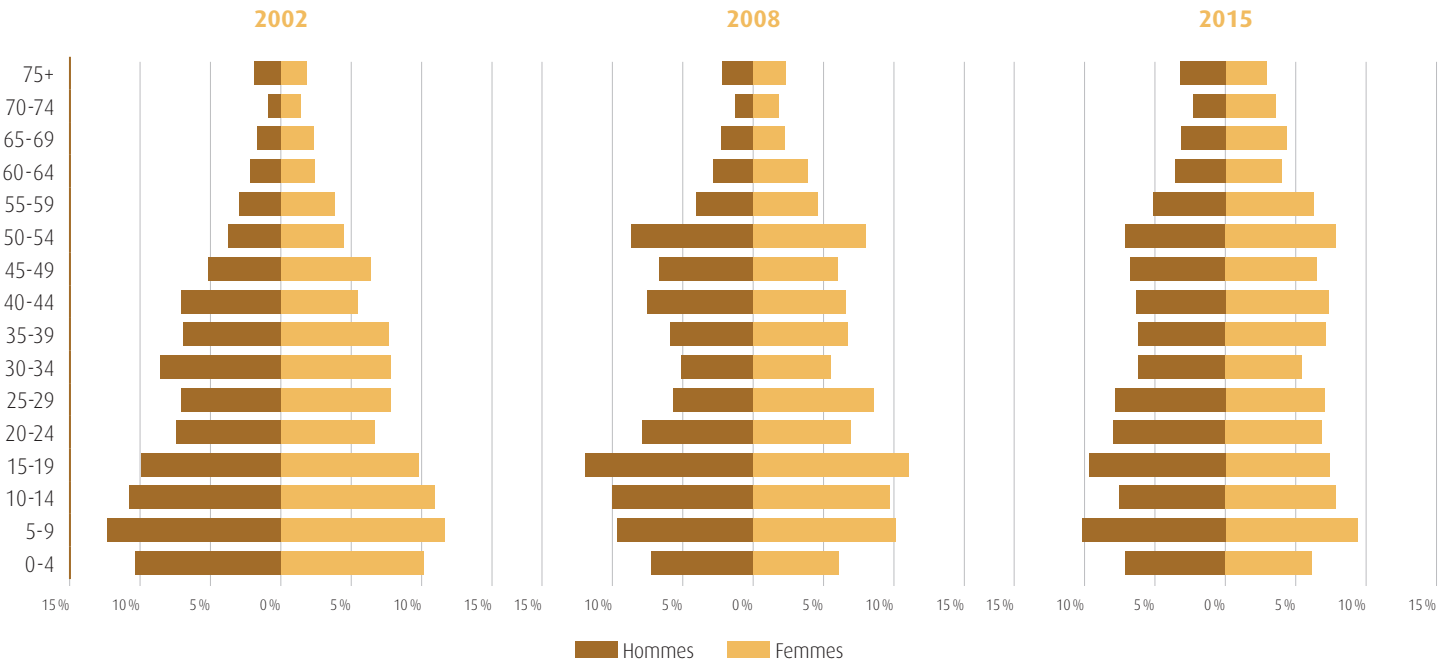
Les données de l'ERS révèlent une tendance au vieillissement de la population des Premières Nations de 2002 à 2015, l'âge médian étant passé de 24 ans à 32 ans (FIGURE 2). En comparaison, l'âge médian de la population canadienne était de 41 ans en 2015, alors que celui de la population québécoise était de 42 ans (Statistique Canada, 2017). Le vieillissement de la population des Premières Nations s'observe aussi par l'élargissement de la portion supérieure de la pyramide des âges de 2002 à 2015 (FIGURE 3).

**FIGURE 2**  
Évolution de l'âge médian dans les communautés des Premières Nations de 2002 à 2015



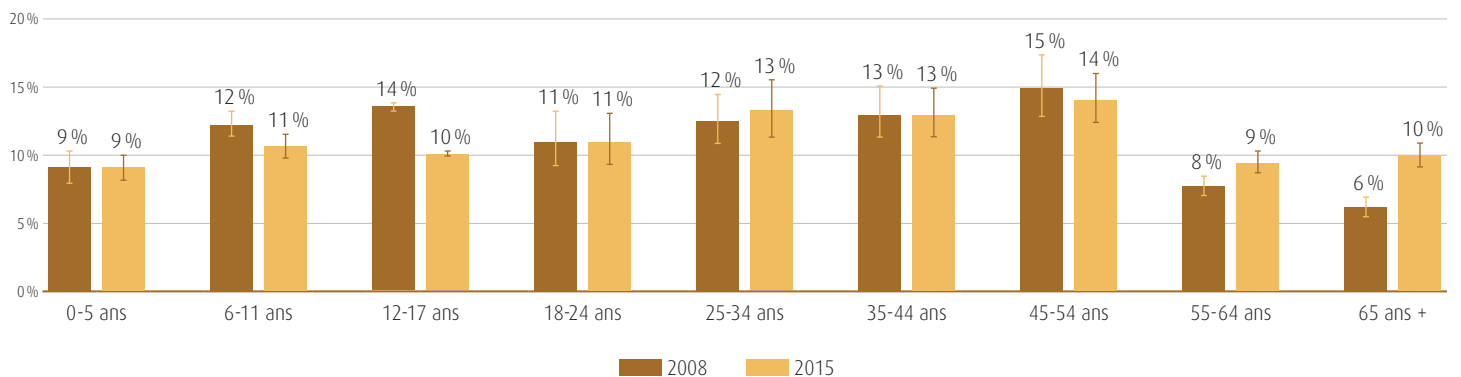
<sup>1</sup> Un « Indien inscrit » est une personne qui, conformément à la *Loi sur les Indiens*, est inscrite dans le registre des Indiens d'Affaires autochtones et du Nord Canada (ministère de la Justice du Canada, 2016).

**FIGURE 3**  
Évolution de la pyramide des âges de 2002 à 2015



De 2008 à 2015, on constate une augmentation de la proportion de personnes de 65 ans et plus, alors que les proportions pour les autres groupes d'âge sont demeurées à peu près inchangées ou ont diminué (FIGURE 4).

**FIGURE 4**  
Évolution de la répartition des groupes d'âge de 2008 à 2015



### Âge médian selon la zone géographique

Si on observe une certaine tendance au vieillissement pour l'ensemble de la population, on remarque que l'âge médian varie beaucoup selon la zone géographique (FIGURE 5).

FIGURE 5  
Âge médian selon l'isolement géographique

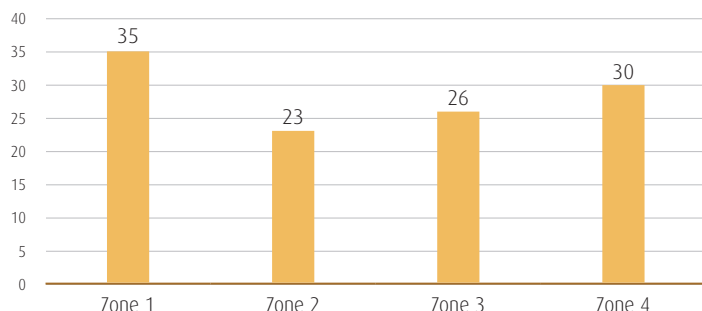
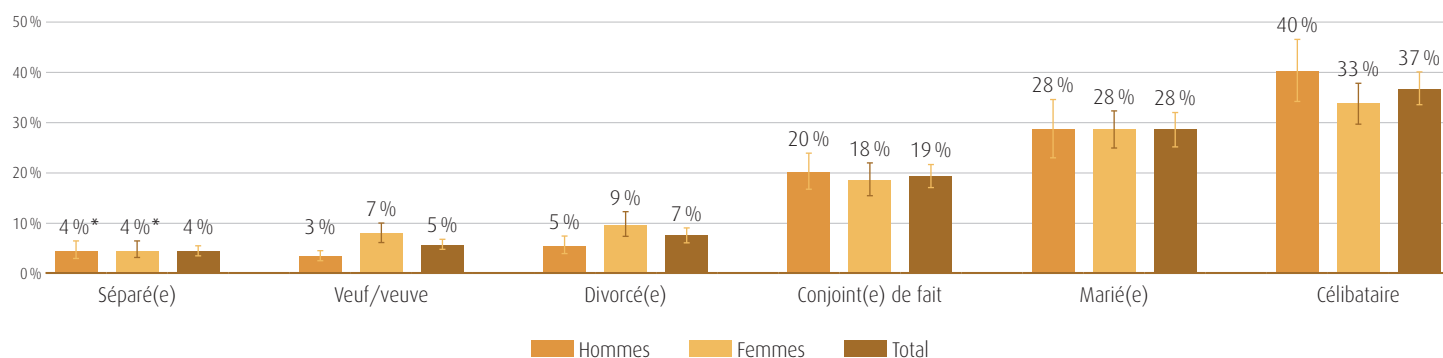


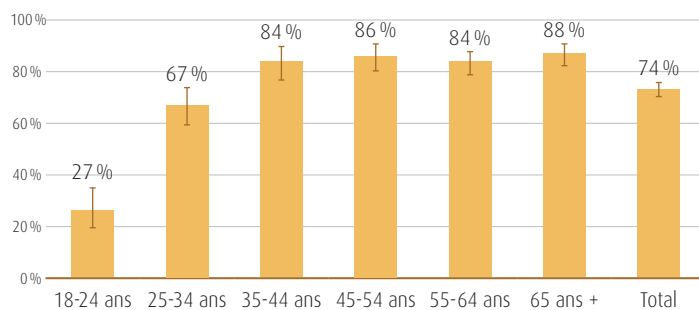
FIGURE 6  
État civil selon le sexe (18 ans et plus)



### PORTRAIT DES FAMILLES

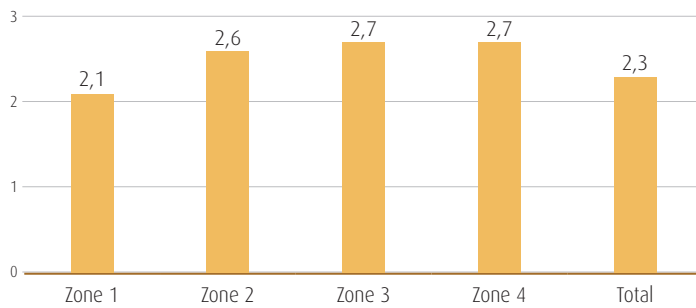
Selon les données recueillies, plus du tiers des adultes sont célibataires, alors que près de la moitié sont en couple (conjoints de fait ou mariés) (FIGURE 6). On constate également qu'environ les trois quarts des adultes ont au moins un enfant. Or, cette proportion tend naturellement à augmenter avec l'âge pour se stabiliser vers 35 ans à plus de huit personnes sur dix (FIGURE 7).

FIGURE 7  
Adultes ayant engendré un enfant ou donné naissance à un enfant, selon l'âge



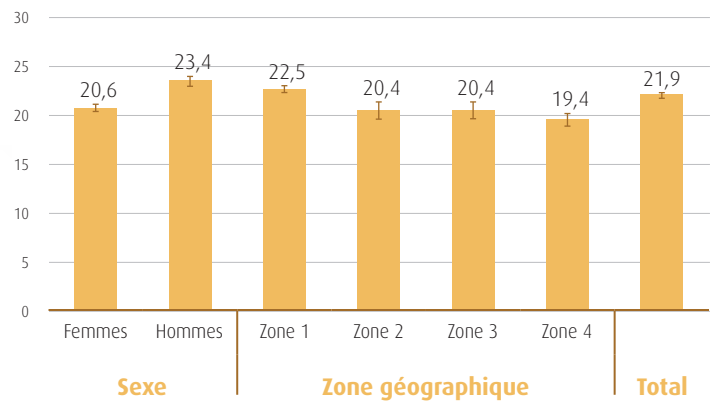
Aussi, le nombre moyen d'enfants par adulte est de 2,3, et cette moyenne semble s'accroître légèrement avec l'éloignement géographique (FIGURE 8).

**FIGURE 8**  
Nombre moyen d'enfants par adulte selon l'éloignement

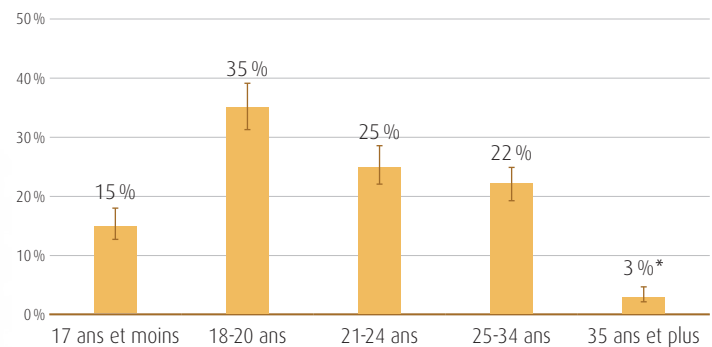


La FIGURE 9 illustre que l'âge moyen des parents lors de la naissance du premier enfant est 21,9 ans, et que les mères ont en moyenne leur premier enfant à un plus jeune âge que les pères. De plus, les parents résidant dans les communautés situées en zone 1 ont leur premier enfant à un âge légèrement plus avancé que les parents des communautés plus éloignées. À la lecture de la FIGURE 10, on remarque que la naissance du premier enfant est survenue avant l'âge de 21 ans pour la moitié des parents.

**FIGURE 9**  
Âge moyen lors de la naissance du premier enfant selon le sexe et la zone géographique (parents de 18 ans et plus)



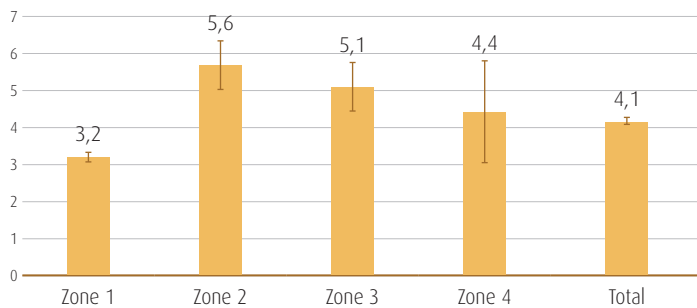
**FIGURE 10**  
Répartition des parents selon leur âge à la naissance du premier enfant (18 ans et plus)



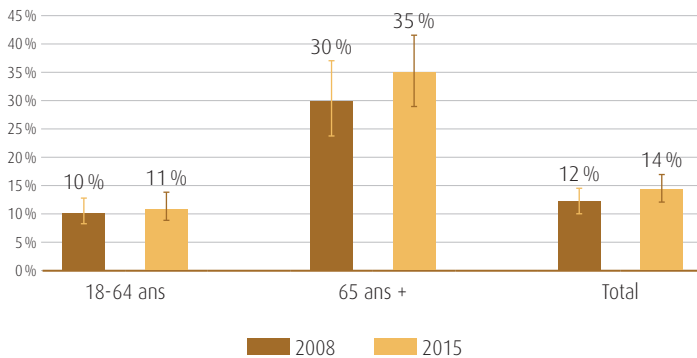
### Taille et composition des ménages

Selon les résultats de l'ERS, la taille moyenne des ménages est de 4,1 personnes. C'est en zone 1 que le nombre moyen de personnes par ménage semble le plus bas et en zone 2 qu'il serait le plus élevé (FIGURE 11). Par ailleurs, la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules pourrait avoir augmenté de 2008 à 2015, pour atteindre plus du tiers (FIGURE 12).

**FIGURE 11**  
Taille moyenne des ménages selon la zone géographique

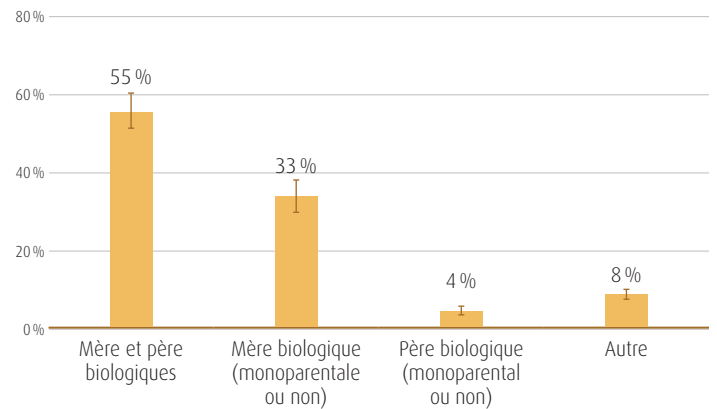


**FIGURE 12**  
Adultes vivant seuls selon le groupe d'âge, en 2008 et en 2015

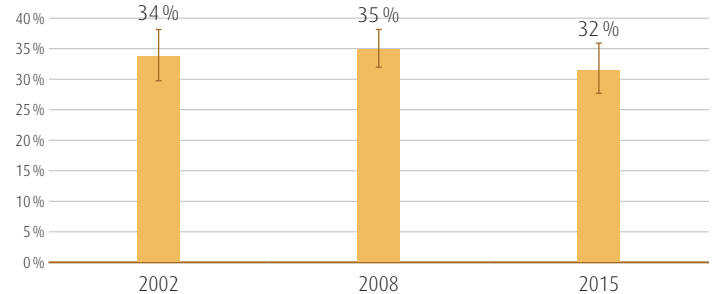


À la lecture de la FIGURE 13, on constate que plus de la moitié des jeunes (0-17 ans) vivent avec leurs deux parents biologiques. Lorsque ce n'est pas le cas, ils résident plus fréquemment avec leur mère, qu'elle soit monoparentale ou en couple avec un nouveau conjoint. On remarque aussi que près d'un jeune sur dix ne vit avec aucun de ses parents biologiques. Par ailleurs, la FIGURE 14 illustre qu'environ le tiers des jeunes de 0 à 17 ans vivent dans une famille monoparentale, une proportion qui semble stable depuis 2002.

**FIGURE 13**  
Parents ou tuteurs avec qui les jeunes (0-17 ans) vivent la plupart du temps



**FIGURE 14**  
Proportion de jeunes (0-17 ans) vivant dans une famille monoparentale, en 2002, en 2008 et en 2015



## CONCLUSION

Les données issues de l'ERS 2015 permettent de constater que, dans l'ensemble, la population des Premières Nations connaît une certaine tendance au vieillissement depuis 2002. On peut alors prévoir que cela aura un impact sur l'offre de services en matière de santé et de mieux-être. Toutefois, la population demeure plus jeune dans les communautés plus éloignées. Les parents y ont généralement leur premier enfant plus tôt et les ménages sont plus nombreux que dans les communautés en zone urbaine.

Enfin, les données révèlent que la majorité des enfants et des adolescents habitent avec leurs deux parents biologiques, mais aussi que le tiers vivent dans une famille monoparentale. Ces informations font valoir l'importance d'offrir des services en soutien aux personnes âgées, aux jeunes familles et aux familles monoparentales.

## BIBLIOGRAPHIE

CANADA. *Lois sur les Indiens : L.R.C. (1985), ch. I-5, à jour au 9 mai 2018.*  
 Accessible en ligne : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/I-5/>.

Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a47>] (Consulté le 17 octobre 2017).

## MÉTHODOLOGIE EN BREF

La troisième vague de l'Enquête régionale sur la santé (ERS) chez les Premières Nations vise à décrire l'état de santé de la population au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de février 2015 à mai 2016 dans 21 communautés issues de huit nations et a permis de joindre 3 261 personnes (825 enfants de 0 à 11 ans, 769 adolescents de 12 à 17 ans et 1 667 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « \* » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « \*\* » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence. Les traits présentés dans les diagrammes à bâtons ou à barres correspondent aux intervalles de confiance calculés selon un niveau de confiance de 95 %.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants. Ces zones se définissent comme suit<sup>2</sup> :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 4 (difficile d'accès) : pas de route.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'ERS, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le feuillet *Méthodologie* de l'ERS.

Le rapport de l'ERS est constitué de 20 feuillets thématiques. L'ensemble des feuillets peut être consulté au centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

<sup>2</sup> AANC <http://fnp-ppn.aandc-aadnc.gc.ca/fnp/main/Definitions.aspx?lang=fra#Geography> [consulté le 2018-01-03].

## Rédaction

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Comité consultatif régional

André Simpson, épidémiologiste, Institut national de santé  
publique du Québec

Françoise Gédéon, coordonnatrice des services sociaux,  
familles d'accueil, Gesgapegiag

Marie-Noëlle Caron, conseillère en santé publique,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

Martine Awashish, coordonnatrice – programme de prévention  
du suicide, Services de santé d'Opitciwan

Oumar Ba, gestionnaire régional, Direction générale de la santé  
des Premières nations et des Inuits

Serge Rock, Danny Robertson, coordonnateur régional jeunesse,  
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Sony Diabo, aîné de Kahnawake

## Révision du contenu

Mathieu-Olivier Côté, analyste principal de données,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Relecteurs

Faisca Richer, Secteur Santé des Autochtones,  
Institut national de santé publique du Québec

Mathieu-Olivier Côté, analyste principal de données,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis McHugh, gestionnaire du secteur de la  
recherche, Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques,  
CSSSPNQL

Vicky Viens

## Graphisme et mise en page

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement  
à alléger le texte, et ce, sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être  
téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL :  
<https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : Marc Tremblay, Shutterstock et Thinkstock.

## Citation suggérée :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières  
Nations du Québec et du Labrador. (2018). *Enquête régionale  
sur la santé des Premières Nations du Québec – 2015 :  
Portrait sociodémographique*. Wendake : CSSSPNQL.

ISBN : 978-1-77315-145-8

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec /  
Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2018